



# L'écho de la Semène

N° 2 décembre 2020

Comme convenu voilà le numéro 2 de notre petit canard réservé aux adhérents de l'AAPPMA de St Didier et sa région. Ce support sans ambition est adressé deux fois par an et par mail aux adhérents disposant de ce moyen de communication, il est aussi accessible sur notre site Internet.

Ce deuxième numéro sera adressé aux adhérents 2020 (titulaires d'une carte de pêche 2020 de l'AAPPMA de St Didier), soit par mail soit par courrier.

Le N°1 se terminait sur les activités prévues au deuxième semestre de cette année, ce N° retracera les principaux événements qui se sont déroulés depuis.

## *Le plan d'eau de St Didier,*

Malheureusement la Fête de la Pêche pour les enfants prévue le 4 juin n'a pas eu lieu.

Comme annoncé nous avons effectué trois lâchers de truites arc-en-ciel au plan d'eau en compensation de sa fermeture pour raisons sanitaires. Malgré l'absence de pluie cet été les pêcheurs étaient nombreux les 11 juillet, 29 août et 12 septembre, l'ambiance était sympa même si le port du masque empêchait de voir les sourires.



## *Pêche électrique à Vial*

Comme tous les deux ans, la Fédération de pêche de Haute-Loire aidée par celle de la Loire a réalisé une pêche d'inventaire sur la Semène à Vial. Cette opération a eu lieu le 22 juillet, c'était la 14<sup>ème</sup> fois depuis 2005.

La station mesure 72 m de long, le débit était d'environ 600 l/s le lendemain de pluies importantes.

Il a été capturé 306 truites, 210 vairons, 105 loches, 8 goujons et 1 chevesne.

La densité de truites est de 5 644 truites par hectare et la biomasse de 123 kg par hectare, c'est excellent.

177 truites de l'année ont été capturées ce qui prouve la bonne réussite de la reproduction de l'hiver 2019-2020.

Cette pêche s'est déroulée à huis-clos pour raison sanitaire. Il nous faudra attendre 2022 pour que les pêcheurs intéressés puissent assister à ce type d'opération.

## *La fermeture de cette saison atypique 2020,*

Le dimanche 20 septembre marquait l'arrêt de la saison 2020 en 1<sup>ère</sup> catégorie, celle-ci fut amputée de 8 semaines parce qu'un méchant virus a généré une pandémie, en tant que pêcheurs nous avons participé aux efforts pour endiguer ce fléau, malgré cela un nouveau confinement nous a privé de pêcher en deuxième catégorie ce fut vraiment une année noire.

Ceci a eu des conséquences sur le niveau de délivrance de cartes de pêche de notre AAPPMA, 465 cartes de toutes natures ont été délivrées soit une baisse de 28 par rapport à 2019, ce résultat est à relativiser car nous avons perdu 39 cartes pour les enfants de moins de 12 ans cela est dû à l'annulation de la fête de la pêche et le report des animations prévues par notre guide de pêche Guillaume.

**Nous profitons de ces quelques lignes pour vous rappeler qu'il est encore temps de faire remonter votre carnet de captures 2020. A ce jour 14 pêcheurs l'ont déjà fait, les données recueillies sont en cours d'analyse.**

## *Les opérations de nettoyage de notre Semène,*

Le 26 août, 7 bénévoles ont sorti un marronnier tombé dans la Semène dans la partie aval du « parcours sans tuer ». Nous en avons profité pour remettre en place une plaque métallique sur le sentier des pêcheurs à hauteur de la levée de Mathevard. Des enfants privés de piscine avaient confectionné un tremplin.

Le 2 septembre, toujours 7 bénévoles ont effectué un nettoyage au niveau de Malzaure.

Malheureusement la reprise de l'épidémie de Covid 19 nous a imposé d'annuler les deux demi-journées de nettoyage prévues les 26 septembre et 10 octobre, nous vous donnons RDV pour les traditionnels nettoyages de printemps en 2021.

### *Novembre 2020 la fraie sur la Semène*

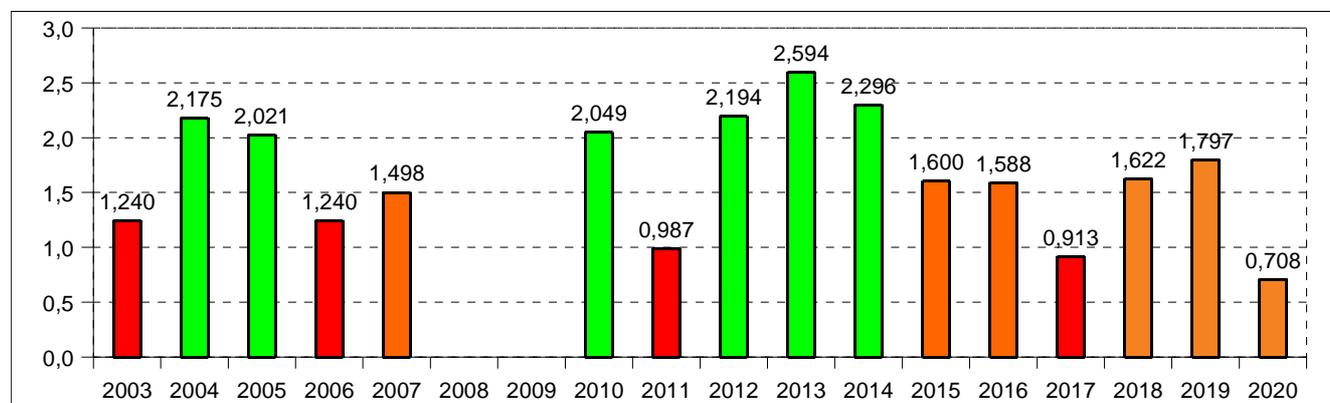


A partir du 26 octobre, les pluies ont permis à la Semène de disposer d'un débit plus important et les truites ont commencé à se rassembler dans les zones favorables à leur reproduction. Ensuite l'absence de pluie, la baisse des niveaux et l'éclaircissement de l'eau nous ont permis d'observer les rassemblements des géniteurs, puis la formation des couples. Quelques beaux spécimens ont été observés. La fraie 2020 s'est terminée vers le 11 novembre, on a pu voir un alignement de frayères le long du pont du plan d'eau de la Séauve (voir ci-contre).



### *Débit de la Semène en 2020 sans doute le record,*

dans le tableau ci-dessous la colonne 2020 est provisoire



Depuis 1963, le débit de la Semène est mesuré au Crouzet sur la commune de St Didier. Chaque année nous suivons les débits quotidiens, mensuels et annuels de notre rivière préférée.

A partir des données collectées au Crouzet il est calculé le « Module interannuel », celui-ci est d'environ 1900 litres par seconde.

Chaque année nous calculons la moyenne annuelle, depuis 2015 nous sommes en dessous de cette moyenne, en 2017 seulement 913 litres par seconde ont circulé, et 2020 va sans doute battre ce triste record.

Cette 6ème année consécutive de faible, voire de très faible débit, traduit que le changement climatique est en marche.

### *Information très importante,*

L'Assemblée générale électorale prévue initialement en décembre 2020 est annulée. Les élections au Conseil d'administration de votre AAPPMA auront lieu au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2021.

Nous envisageons de convoquer une Assemblée générale ordinaire le 6 mars 2021 soit une semaine avant la prochaine ouverture de la pêche.

Notre AAPPMA aura 100 ans le 9 janvier 2021, des choses sont prévues pour fêter cet anniversaire.

Nous vous tiendrons informés par mail des dates d'ouverture du plan d'eau et des lâchers de truites, ainsi que des dates des nettoyages décidées par le bureau.

Le Conseil d'administration de l'AAPPMA de St Didier et sa région vous souhaite une bonne et heureuse année 2021, en attendant prenez soin de vous et de votre famille.

Retrouvez-nous sur le site de l'AAPPMA :

<http://aappma-de-saint-didier-en-velay.e-monsite.com/>

Contact du président de l'AAPPMA de Saint Didier :

04 77 35 74 14 ou au 06 09 02 35 16

[breuil-laurent@outlook.fr](mailto:breuil-laurent@outlook.fr)

## L'organisation du plan d'eau de St Didier pour l'année 2021.

Voici l'organisation prévue :

- La pêche sera ouverte les dimanches matin du 7 février au 7 mars. Les truites seront payées 2,5 euros.
- La pêche sera ouverte les samedis et dimanches du 13 mars jusqu'au 4 avril avec un quota de 3 truites **par jour et par pêcheur**.
- La pêche sera ouverte tous les jours du 5 avril au 30 novembre, avec le quota ci-dessus. Cela dans le but de prolonger la saison pour les amateurs de pêche au coup, importants également aux yeux du bureau de votre AAPPMA.

Il y aura plusieurs lâchers de truites au plan d'eau.

Le dimanche matin, c'est le moment de la convivialité, mais aussi celui des échanges sur la pêche, les poissons, les différentes techniques et la protection des milieux. Venez dans votre chalet pour y rencontrer les bénévoles. Les truites lâchées au plan d'eau sont plus mordeuses que les sauvages, elles permettent aussi à des pêcheurs prisant moins d'arpenter les ruisseaux et rivières de s'adonner à ce passe-temps favori ou à de jeunes enfants de débiter en capturant quelques truites. Il n'y a plus de lâchers dans la Semène, nous compensons par des lâchers dans le plan d'eau. Faites-en sorte que le maximum de pêcheurs puisse en profiter.

### Où trouver la carte de pêche 2021 et à quel prix ?

#### Types et tarifs des cartes de pêche pour 2021 en Haute-Loire

- Carte annuelle interfédérale à tarif unique permettant de pêcher dans 91 départements	100 euros
- Carte annuelle adulte départementale (1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> cat, tous modes de pêche)	77 euros
- Carte annuelle mineur (moins de 18 ans, 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> cat, tous modes de pêche)	21 euros
- Carte découverte femme (1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> cat, tous modes de pêche à 1 seule canne)	35 euros
- Carte annuelle découverte (moins de 12 ans, 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> cat, tous modes de pêche à 1 seule canne)	6 euros
- Carte hebdomadaire (1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> cat, tous modes de pêche)	33 euros
- Carte journalière (1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> cat, tous modes de pêche)	12 euros

#### Nouveautés 2021

Un pêcheur titulaire d'une carte de pêche annuelle 2021 (femme, majeure ou interfédérale) peut parrainer un seul jeune qui n'était pas adhérent en 2020 au tarif suivant :

- Carte parrainage découverte (moins de 12 ans, 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> cat, tous modes de pêche à 1 seule canne)	0 euro
- Carte parrainage mineur (moins de 18 ans, 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> cat, tous modes de pêche)	10,5 euros

Vous trouverez les cartes de pêche de votre AAPPMA chez nos dépositaires :

Saint-Just-Malmont au resto bar PMU "Le Grand Galop"	04 77 35 67 50
Saint-Victor-Malescours au bar tabac "M&M'S"	04 71 61 02 48
Saint Didier-en-Velay au bar de "La Toune"	04 71 61 02 43
Mme Annie Lardon, La Gare Saint Didier-en-Velay	04 71 66 29 23

**Attention en fonction des mesures sanitaires certains de nos dépôts peuvent être fermés, téléphonez avant de vous déplacer. Vous pouvez aussi appeler le 07 06 16 42 79, une solution sera trouvée pour acquérir le précieux sésame.**

Vous pouvez aussi prendre votre carte sur votre ordinateur personnel en vous connectant sur [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr) puis en l'imprimant après paiement sécurisé par carte bancaire.



Prenez soin de vous !  
Nous vous donnons rendez-vous en 2021

Joyeux Noël et Bonne Année **2021**



AAPPMA  
SAINT-DIDIER  
EN VELAY  
LA SEMÈNE  
Truites sauvages  
Réciprocité totale